

LA LETTRE

N° 103 - JANVIER 2016 - www.asmae.fr

RETOUR SUR
LE PROJET
PLAIDOYER
POUR
L'APPLICATION
DES DROITS
DE L'ENFANT
EN ÉGYPTE

PAGES 5-7

DOSSIER
PAGES 3 - 4

Soutien aux enfants
en situation de handicap
une éducation pour tous,
adaptée à chacun

association **Asmae**
Soeur Emmanuelle
Agir pour l'enfance défavorisée



Sœur Emmanuelle avec deux petits chiffonniers dans le canal de Suez (Égypte)

Depuis 35 ans, Asmae poursuit l'action de sa fondatrice, dans le respect de ses principes.

VISION

« Un monde juste qui garantit aux enfants de vivre et de grandir dignement avec leur famille et leur environnement, pour devenir des femmes et des hommes libres, acteurs de la société. »

MISSIONS

- * Favoriser le développement de l'enfant, par une approche globale. Pour cela, Asmae agit aussi sur l'accompagnement des familles en tenant compte de l'environnement.
- * Renforcer la capacité des acteurs locaux du développement de l'enfant, renforcer les synergies entre eux, et maximiser leur impact social.
- * Défendre la cause de l'enfant par la sensibilisation et la prise de parole.
- * Expérimenter, essaimer, diffuser

VALEURS

- * Confiance * Engagement
- * Idéal de Justice * Liberté
- * Respect * Solidarité

ASMAE EN CHIFFRES

- * **66400** bénéficiaires (enfants, familles) à travers **102** projets dans **8** pays
- * **2 137** enfants soutenus
- par **1 237** parrains et marraines
- * **67** partenaires locaux
- * **98** permanents
- * **149** bénévoles en France et sur les chantiers de solidarité internationale

« Ensemble rêvons d'un monde meilleur »

À l'heure où je vous écris, nous sommes encore abasourdis par la violence des attentats qui ont frappés Beyrouth et Paris ces dernières semaines. Nous vous remercions pour les nombreux messages de soutien que vous nous avez adressés : équipes sur le terrain, partenaires égyptiens, malgaches... mais également donateurs et partenaires financiers.



© Corinne Marlaud

Sabine Gindre

Malgré la dureté du contexte, je souhaite vous adresser un message d'optimisme car nous sommes témoins chaque jour de toutes les énergies mobilisées à travers le monde pour construire un monde de justice et de paix. En ce début d'année, continuons à rêver d'un monde de paix plus respectueux des hommes et de la planète. Comment ne pas évoquer la prise de conscience collective du lien étroit qui existe entre le combat pour plus de justice sociale et celui contre le réchauffement climatique ?

Ces derniers mois ont été révélateurs de cette prise de conscience : décision prise à l'ONU de fixer des Objectifs de Développement Durable pour la période 2015-2030, réunion de la COP21 à Paris, sans oublier l'encyclique Laudato SI du pape François qui propose une écologie intégrale à la fois environnementale, économique et sociale.

Pour la première fois, les pays membres de l'ONU se sont accordés pour lier étroitement les politiques qui visent à éliminer la pauvreté et celles qui visent à préserver la planète. Pour la première fois aussi, ces objectifs concernent toutes les nations partant du constat que la pauvreté et l'exclusion sévissent au Nord comme au Sud.

À sa mesure, l'engagement d'Asmae au Nord comme au Sud pour la cause des enfants via l'Éducation et la Protection s'inscrit dans cette réalité.

Nous sommes convaincus qu'une éducation de qualité, qui implique les familles et permet aux jeunes de trouver leur place dans la société, est un rempart puissant pour éviter les fanatismes et construire des hommes libres et respectueux les uns des autres.

Depuis 35 ans les différents projets menés par l'association permettent de croire que ce rêve pourrait devenir une réalité...

La présentation de certains de nos projets dans les pages suivantes, vous permettra d'apprécier la spécificité de notre approche ainsi que la diversité de nos contextes d'intervention.

En Égypte, berceau de l'Association, comme aux Philippines ou au Liban notre expérience du partenariat est aujourd'hui reconnue et nous permet d'agir dans des contextes sociopolitiques pourtant bien différents. Tous sont guidés par ce projet qui nous mobilise : permettre aux enfants de vivre leur vie d'enfant et de devenir acteur de leur vie et de leur société.

Plus que jamais, agissons ensemble pour plus de paix, de fraternité, et de respect et inscrivons nous dans le combat de sœur Emmanuelle : **« Aidons les enfants à devenir des hommes libres »**

Avec tous mes vœux de bonheur et de paix à chacun de vous !

Sabine Gindre

Présidente

Lettre trimestrielle éditée par Asmae – Association Sœur Emmanuelle; Siret: 347 403 156 000 40; APE: 8899B; Adresse: Immeuble le Méliès, 259-261 rue de Paris, 93100 Montreuil; Tél.: +33 (0)1 70 32 02 50; Fax: +33 (0)1 55 86 32 81; Site Internet: www.asmae.fr; Mail: infos@asmae.fr; Présidente de l'association et Directrice de la publication: Sabine Gindre; Comité de rédaction: Catherine Alvarez, Nicolas Blanchais, Hélène Bonvalot, René Bouthors, Sandrine De Carlo, Sabine Gindre, Stéphanie Harvey, Christophe Jibard, Christiane Mignot, Myriam Razafindratsima, Adrien Sallez; Crédits photos: Asmae; Maquette: Olivier Dechaud; Impression: Imprimerie Vincent; Dépôt légal: janvier 2016, ISSN N 1254-2865



10-31-1087 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



Agir pour les enfants les plus vulnérables : une éducation pour tous, adaptée à chacun

15% de la population mondiale souffre d'un handicap et parmi eux 93 à 150 millions d'enfants, parce que plus exposés à l'exclusion sociale, à la maltraitance et à la discrimination. Asmae et ses partenaires se mobilisent pour que chaque enfant en situation de handicap puisse bénéficier d'un accompagnement adapté et devenir un adulte autonome capable de s'insérer dans la société.

La Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) a été le premier texte international à faire référence explicitement aux enfants en situation de handicap en soulignant leurs droits, au même titre que tous les autres. Il n'existe pas de définition unique et convenue du terme « handicap ».

Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), il s'agit du « terme générique désignant les déficiences, les limitations d'activité et les restrictions de participation. Il désigne les aspects négatifs de l'interaction d'un individu et des acteurs contextuels face auxquels il évolue (facteurs personnels et environnementaux) ». Ces limitations de l'interaction restent variables selon les contextes nationaux ou sociétaux. Dans les pays en voie de développement, on observe que le handicap limite très souvent l'accès à la scolarisation des enfants.

En moyenne, un enfant en situation de handicap a deux fois moins de chance d'être scolarisé dans une école primaire qu'un autre enfant. De plus, à cause de la pauvreté, de la méfiance et d'un désintérêt dans certains contextes, les structures et les compétences adaptées au handicap manquent cruellement. Forte de son expertise sur cette thématique, Asmae agit, aux côtés de ses partenaires locaux, par une prise en charge globale et personnalisée de l'enfant, et lutte contre la discrimination et la désocialisation que cette situation engendre pour les plus pauvres.

Le soutien aux enfants en situation de handicap consiste en un accompagnement, une protection, apportés aussi bien à la personne en situation de handicap qu'à sa famille et à la sensibilisation de sa communauté. La prise en charge globale et personnalisée de l'enfant aura pour finalité de l'accompagner vers la plus grande autonomie possible, de favoriser son intégration sociale et de soutenir sa famille. Le soutien à

l'enfant consistera également à favoriser son intégration dans un établissement spécialisé ou au sein d'une école dite « ordinaire », lorsque cela s'avère possible et adapté. Si Asmae encourage l'éducation intégratrice, permettant aux enfants en situation de handicap d'évoluer au milieu d'enfants non porteurs de handicap, l'accueil en institution spécialisée est une étape primordiale pour certains enfants. Parfois, l'enfant a des besoins auxquels seuls des établissements spécialisés peuvent répondre.

Favoriser une prise en charge globale

Au-delà de l'accès à l'éducation, les enfants en situation de handicap ont besoin d'une prise en charge globale associant des moyens psychologiques, sociaux, pédagogiques, médicaux, et paramédicaux. Il faut associer tous les acteurs entourant l'enfant. Asmae et ses partenaires agissent sur l'environnement de l'enfant par des programmes d'implication et de suivi des familles et proposent des réponses adaptées dans le domaine médical et paramédical. Les partenaires locaux sont accompagnés par le biais

Le Soutien aux Enfants en Situation de Handicap en chiffres

- 12711 bénéficiaires dont 459 professionnels formés
- 16 partenaires
- 14 projets
- 5 pays : Burkina Faso, Égypte, Liban, Madagascar, Philippines

de financement, mais surtout en renforçant leurs compétences au moyen de formations assurées par des professionnels missionnés par Asmae. Cet accompagnement favorise l'apprentissage des équipes sur des notions et des techniques souvent méconnues localement.

En outre, Asmae finance des chantiers de solidarité, durant lesquels des bénévoles vont animer des ateliers ludiques et récréatifs auprès des enfants en situation de handicap.

1 Source, Unicef 2005



Activités socio-éducatives avec notre partenaire CES à Manakara – Madagascar

Asmae aux Philippines

- 5 345 bénéficiaires
- 10 partenaires en zone urbaine et rurale
- 1 coordinateur, 1 conseiller technique

★ ZOOM SUR LES PHILIPPINES

Aux Philippines, les enfants en situation de handicap ont un accès très limité aux activités sociales, éducatives et professionnelles. Bien que la loi leur garantisse un accès à l'école, dans les faits, l'éducation pour tous n'est pas une réalité. Le nombre limité de structures spécialisées et les coûts élevés de l'éducation adaptée font qu'aujourd'hui seulement 2 % de ces enfants sont scolarisés. Asmae et ses partenaires locaux s'acharnent à combler ce fossé.



Asmae accompagne 2 partenaires locaux dans la région des Visayas: ADPI et ULIKID

Créée en 2003, **Ulikid**¹ travaille avec les enfants en situation de handicap en leur proposant une assistance médicale et des



Activités éducatives et ludiques – Centre Ulikid

activités éducatives et ludiques. Elle travaille également avec les parents en leur proposant des formations et des rencontres qui permettent de mieux appréhender le quotidien avec leurs enfants et de partager les expériences. Asmae a accompagné Ulikid dans la création d'un centre pouvant recevoir les enfants pour les différentes activités socio-éducatives. Depuis 2014, les enfants bénéficient de cours dans des classes adaptées afin d'améliorer les capacités d'apprentissage, l'autonomie, la confiance. C'est une première étape vers l'école ordinaire puis vers le monde professionnel. L'autonomie des enfants passe aussi par l'amélioration de leurs conditions physiques et leurs facultés à communiquer. Ulikid a mis en place un accompagnement médical et un suivi nutritionnel pour veiller à préserver la santé des 190 enfants bénéficiaires du projet. Un séminaire de formation autour des Droits de l'Enfant a été organisé et les 60 parents y participant ont pu acquérir de nouvelles connaissances sur les droits dont bénéficient leurs enfants. Asmae et Ulikid travaillent également à sensibiliser la communauté sur le handicap pour

permettre à ces enfants d'avoir une place dans la société et d'y participer.

« Aujourd'hui Shennabeth s'améliore. Elle apprend progressivement à lire et parvient à écrire des mots simples. Je suis si heureuse que les professeurs bénévoles aient la patience de lui apprendre à développer ses capacités. »

Shela Navigar, Maman d'une bénéficiaire de notre partenaire Ulikid

Asmae travaille également avec **ADPI**² dans un district où l'on ne trouve qu'une seule disposant de classes adaptées, et 4 écoles privées dont les frais d'inscription sont prohibitifs. En 2012, Asmae a accompagné ADPI dans la création d'un centre pour accueillir ces enfants (ALRC³). 25 enfants non scolarisés ont pu être ainsi accueillis. 15 parmi eux qui nécessitaient des soins médicaux particuliers ont pu en bénéficier. Ils ont pu retrouver une certaine autonomie et participent désormais à la vie de la communauté. Pour renforcer les capacités de ce centre, un conseiller technique Asmae a formé les enseignants en 2013. ADPI et Asmae interviennent également aux côtés des familles, de la communauté et de la société civile pour permettre à tous les enfants de bénéficier d'un environnement adéquat. Grâce à des séminaires et des ateliers, 45 personnes (autorités locales et parents) ont appris à prêter attention aux besoins spécifiques de leurs enfants. Des progrès ont été constatés aussi auprès des autres enfants non porteurs d'un handicap, ils comprennent mieux les autres et jouent ensemble.

Alain Juste Ngabo

¹ United Initiatives of Person With Disabilities to Uplift their Dignity.

² Association of Disabled person's Iloilo Inc.

³ Adpi Learning and Ressource Center.



May Rose Devaras, présidente de l'ADPI, nous parle de l'impact du projet

En quoi consiste l'appui d'Asmae?

Asmae nous a aidé à rénover une salle de classe et finance les coûts de fonctionnement du centre depuis trois ans. En 2012-2013, un conseiller technique envoyé par Asmae a renforcé les compétences des enseignants sur la façon de prendre en charge les enfants en situation de handicap.

Quels sont les impacts de cet accompagnement?

Ce projet a un impact sur la communauté, sur les familles et sur les enfants eux-mêmes. Grâce aux diverses activités, ils sont capables de sortir, visiter des lieux et d'interagir avec les autres enfants. Les formations offertes aux parents leur permettent de prendre soin de leurs enfants. La communauté est également consciente des droits des enfants handicapés. Enfin, les enseignants impliqués dans le programme ont l'occasion de gagner leur vie.



Plaidoyer pour l'application des Droits de l'Enfant en Égypte

Deux années durant, Asmae et son partenaire égyptien l'AEDG*, soutenus financièrement par l'Union Européenne, ont mené un projet d'envergure visant à favoriser l'application de la loi de 2008 qui doit permettre aux enfants égyptiens de jouir de leurs droits à l'éducation, à la protection sociale, à être protégés contre toute forme de discrimination ou de violence. Bilan.

L'AEDG, travaille pour un « développement globale » en zone urbaine et rurale, à travers quatre domaines: l'éducation, la santé, le développement économique et l'écologie.

Le projet « Plaidoyer pour le changement – loi sur l'enfance en Égypte: de l'adoption à l'application définitive » visait l'application de la Loi sur l'Enfance promulguée par l'Égypte en 2008, via la mise en œuvre d'actions de sensibilisation aux Droits de l'enfant de la communauté et des structures éducatives dans la zone informelle de El Marg au Caire et dans la région rurale d'El Fayoum.

Des droits largement méconnus

L'action menée répond à l'un des principaux obstacles à l'application de cette loi: la méconnaissance totale par les familles, les professionnels de l'enfance, les autorités, les communautés, la société civile... des droits dont devraient jouir les enfants en Égypte. Aussi, pour s'assurer un impact durable, cette action devait associer l'ensemble de ces acteurs, de manière à donner aux uns les moyens de connaître et d'exprimer ces droits et aux autres, les moyens de les promouvoir, les défendre et les faire appliquer. En premier lieu, de manière à bien identifier le besoin, une étude a été menée auprès de 300 individus. Il s'agissait d'établir un diagnostic sur la violence et la discrimination subies par les enfants, de manières à mesurer parfaitement les enjeux auxquels devaient répondre nos actions et produire ainsi des outils pédagogiques adaptés. Les résultats sont édifiants: méconnaissance des droits, forte discrimination à l'égard des filles, des orphelins et des handicapés (violences, abus, travail forcé), qualité médiocre de l'enseignement à l'école et classes surpeuplées, manque criant de



prise en charge adaptée pour les enfants en situation de handicap et une méconnaissance forte sur le sujet.

Améliorer la prise en charge des enfants

En réponse, un manuel pédagogique est créé et distribué à l'ensemble des acteurs éducatifs et institutionnels en charge des enfants. En appui à des formations et des séances de sensibilisation sur les droits de l'enfant, les méthodes d'apprentissage actives et le handicap, ce manuel permet aux professionnels comme aux familles d'acquérir des connaissances et de bonnes pratiques pour accompagner au mieux les enfants. Rapidement, on a observé un changement important dans leur perception des enfants et de leurs droits, dans les croyances des mères liées aux pratiques traditionnelles telles que le mariage précoce, la discrimination contre les filles et la circoncision. Et enfin, pour les tous petits et les enfants en situation de handicap, 10 Jardins d'enfants inclusifs modèles sont mis en place permettant notamment à 35 enfants ayant des

besoins spéciaux de bénéficier d'une prise en charge préscolaire adaptée.

Permettre aux enfants de connaître leurs droits et de les exprimer

Asmae et L'AEDG ont mis en place des ateliers artistiques lors de chantiers de solidarité durant lesquels 90 enfants ont appris d'une manière ludique à revendiquer leurs droits.

Des assemblées d'enfants organisées dans 5 écoles ont permises à **375 enfants d'exprimer leurs difficultés** (manque d'hygiène, abus, discriminations et violence à l'école). Grâce à la participation active des enfants, les violations dénoncées sont remontées jusqu'aux autorités et les activités ont abouti à la réalisation d'un film et d'un livre interactif. Ainsi encouragés à diffuser ces concepts auprès de leurs pairs et de la communauté, ces expériences créatives ont eu un impact profond sur la diffusion et l'approfondissement des concepts liés aux droits.

* Egyptian Association for Comprehensive Development (EACD)

Impliquer la société civile

Du côté de la communauté, 630 parents ont été sensibilisés à travers le manuel pédagogique. À l'issue des séances de sensibilisation, nombreux ont été les parents à demander des cours d'**alphabétisation** pour mieux accompagner la scolarité de leurs enfants et mieux défendre leur droits. Ainsi, le projet a financé et accompagné les cours d'alphabétisation de 32 communautés au bénéfice de 398 personnes, avec un fort impact sur

les parents quant à leur motivation pour défendre les droits de leurs enfants :

- 60 % des mères ayant suivi des cours d'alphabétisation ont vu leurs enfants obtenir de meilleurs résultats scolaires
- 40 % des mères ont déclaré avoir amélioré la situation économique du foyer grâce aux cours d'alphabétisation
- 75 % des mères inscrites ont adopté de meilleures méthodes éducatives et changé certaines de leurs croyances.

Les comités d'associations communautaires s'organisent en réseau de manière à avoir un rôle actif dans la Protection et l'Éducation des enfants à travers des actions de plaidoyer notamment. Ainsi, ils ont sensibilisé de nombreuses écoles, alerté sur la situation des enfants et incité d'autres structures éducatives à se mobiliser. Enfin, des centres d'alphabétisation pour adultes ont bénéficié d'un appui technique et financier permettant ainsi à près de 400 adultes d'améliorer leurs connaissances.

Rencontre avec Eva Soliman, coordinatrice du projet :

Eva est Directrice des programmes de l'AEDG au Caire et au Fayoum. Durant 2 ans, elle a coordonné le projet mené par l'AEDG, Asmae et l'Union Européenne.

Est-ce un projet novateur en Égypte ?

Le plaidoyer n'était pas nouveau en Égypte, ce qui l'était, c'était d'en faire autour des droits de l'enfant. On s'est rendu compte qu'il y a très peu de personnes qui travaillent sur le plaidoyer pour les droits de l'enfant, notamment la mise en vigueur de la loi de l'enfant de 2008. Alors, nous nous sommes fixés pour objectif principal la mise en vigueur de la loi sur l'enfance dans toute l'Égypte, au moins dans les associations et dans toutes les écoles. Le plaidoyer était aussi à destination des communautés, via la sensibilisation. Le projet a atteint son objectif général. Nous avons mobilisés les communautés locales, les associations, l'école et les partenaires autour de ce projet.

Pouvez-vous nous parler de la situation des enfants avant la mise en œuvre de cette loi ?

Les droits de l'enfant en Égypte sont complètement absents, que ce soit dans l'éducation, la santé ou les autres domaines. Concernant le droit à l'éducation qui est à mon sens le plus important dans les zones où nous intervenons, les enfants n'avaient pas accès à leurs droits les plus élémentaires comme les jeux et la récréation. L'éducation commençant par la petite enfance, il n'y a rien qui l'encadre jusqu'à son entrée en primaire. Même si l'école est gratuite pour tous en Égypte, la qualité de l'éducation est médiocre. On retrouve très souvent plus de 80 élèves dans une salle de classe. La seule chose qui est appliquée, c'est le droit à la santé. Cependant, en raison des événements de ces dernières années, la qualité des vaccins et la situation sanitaire commencent à se dégrader. Lorsqu'un enfant est malade, ses parents sont très souvent obligés de l'amener dans un hôpital privé car



Eva Soliman AEDG

dans les hôpitaux publics le service est très mauvais. Sur le plan pédagogique, l'enfant est traité comme un objet. On ne le considère pas comme un être qui réfléchit, qui peut donner son avis. Aussi, nous avons travaillé à améliorer cette perception à travers la sensibilisation des parents et nous avons fait des activités avec les enfants à travers les jeux et les activités ludiques. Malheureusement, lorsque les enfants sortent de nos jardins d'enfants pour aller à l'école publique primaire, ils sont choqués par la violence du milieu (violences physiques et psychologiques ; discriminations liées au genre, couleur de peau et religions).

Pour pallier cela, nous avons travaillé avec les enfants et les écoles. Avec les premiers pour identifier les problèmes et avec les seconds afin de reproduire une pédagogie active où l'enfant est au centre de ce processus pédagogique. Nous avons donc formé les professeurs des écoles et nous avons également encouragé la participation des enfants à travers les Assemblées d'enfants.

Durant le projet, avez-vous observé des changements concrets ?

De nombreux enfants dans les écoles avec lesquelles nous travaillons ont pris connaissance de leurs droits et nous avons constaté que les enfants ne se taisent plus, et invitent leurs parents à aller se

plaindre à l'école. Les parents eux avaient peur de venir se plaindre de peur que les enseignants ne maltraitent les enfants. 90 % des parents avec lesquels nous avons travaillé dans le cadre du projet vont à présent à l'école déposer des plaintes. Certains de ces parents ont d'ailleurs pris l'initiative de sensibiliser d'autres parents d'autres écoles. Les changements sont aussi visibles dans le corps enseignant. Les professeurs avec lesquels nous avons travaillé sont plus à l'écoute des enfants et n'utilisent plus la violence. L'évaluation du projet a fait ressortir aussi d'excellents résultats en termes d'inclusion des enfants en situation de handicap. L'évaluation du projet a fait aussi ressortir que les bénéficiaires se sont approprié le projet. Les enfants ont mobilisé les parents, ceux-ci ont mobilisé à leur tour la communauté locale et l'école. C'est ce qui constitue le plus grand changement.

Avec le ministère de l'éducation, nous avons travaillé à faire appliquer la protection de l'enfant au sein des écoles. Grâce à nos activités, dans la région d'El Marg, les autorités éducatives locales ont mis en application un décret ministériel 2014 encadrant les mécanismes de protection de l'enfant, qui – en outre, garantit les droits de l'enfant en matière de discipline à l'école pour promouvoir des alternatives aux punitions corporelles et psychologiques à l'école.



© Georges Saillard

Enfants bénéficiaires du quartier d'El Marg - grand Caire

En charge de la mise en œuvre des activités avec les enfants, de recevoir et de suivre leurs plaintes, **les agents de référence**, prévus dans la loi de protection de l'enfance de l'Égypte, ont eu un rôle déterminant dans le projet. Insuffisants, de nouveaux agents sont recrutés, choisis par les enfants parmi les personnes déjà impliqués dans la promotion du droit des enfants.

20 agents ont été formés et **ont enregistré, durant les 2 années, 310 plaintes**. Ils ont également soutenu la formation d'autres groupes d'enfants dans certaines écoles et associations ciblant 500 enfants des deux zones. À la fin du projet, ils ont travaillé à la diffusion des droits lors de séances de sensibilisation. Ce sont des centaines de professeurs et de directeurs d'écoles qui ont été formés sur les droits des enfants. Au sein des écoles partenaires enfin, des comités scolaires à travers leurs actions ont permis de réduire les violences faites à l'encontre des enfants.

Ces partenaires ont organisé deux conférences pour mettre en avant les succès du projet auprès de la société civile et

notamment auprès des représentants du gouvernement égyptien. Le projet a reçu le soutien des ministères de l'Éducation et de l'Environnement qui, convaincus par l'intervention de l'AEDG, ont fait appel à l'équipe de notre partenaire pour développer le projet au sein des crèches publiques et pour dispenser des formations aux membres de l'administration.

Même s'il a connu des difficultés dans sa mise en œuvre - difficultés en grandes parties liées à la période de grands troubles politiques qu'a connu l'Égypte ces dernières années - le projet a vu la réalisation des progrès notables pour les enfants, une mobilisation de la société civile en faveur des Droits de l'Enfant en Égypte, les parents, les professionnels et les enfants eux-mêmes ont été impliqués dans le projet. L'appui de l'AEDG et l'accompagnement d'Asmae ont permis de renforcer les capacités des professionnels, et ont rendu possible la sensibilisation de la communauté et les progrès durables vis-à-vis du respect de la loi sur l'enfance.

Sandrine De Carlo

Fil rouge projet

Chaque numéro est l'occasion de vous donner des nouvelles du projet mené au Liban en partenariat avec l'Agence Française de Développement.

Programme d'appui éducatif et psychosocial aux enfants et familles des communautés hôtes et réfugiées syriennes au Liban

Asmae travaille aux côtés de deux associations libanaises ALPHA et ACH (Association Culturelle du Hermel) pour faciliter l'accès à une éducation de qualité pour tous et à des services psychosociaux adaptés aux enfants et familles vulnérables syriennes et hôtes.

Durant l'été, plus de 500 enfants ont bénéficié des cours de soutien scolaire dans les 4 centres gérés par Alpha dans le Sud-Liban. À Hermel, ACH a organisé une colonie de 10 jours qui a donné lieu à une restitution sous forme de spectacle pour les parents. Les cours ont également repris depuis le 5 octobre. Sur la base de l'expérience de la première année, l'organisation des activités a été revue: les enfants, qui sont regroupés par classe de niveau, viennent deux fois par semaine, de 15 h 30 à 17 h 45 (3 séances de 45 minutes chacune). Cette année, le centre sera ouvert aux enfants venant de deux autres écoles publiques de la ville.

ALPHA continue l'accompagnement psychosocial. Les groupes de parole avec les mères libanaises se sont poursuivis pendant l'été tandis que les groupes de parole avec les mamans syriennes ont repris à la rentrée.



Ce projet est cofinancé par l'Agence Française de Développement. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité d'Asmae - Association Sœur Emmanuelle et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Agence Française de Développement.



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité d'Asmae - Association Sœur Emmanuelle et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.

Je, tu, ils... participent. Tous ensemble pour l'avenir des enfants!

Assemblée générale

Le samedi 21 mai prochain aura lieu l'Assemblée Générale de l'association à Paris. Pour tous les adhérents et adhérentes, ce sera l'occasion d'échanger autour du bilan 2015 et des grandes orientations 2016. Cette AG est

un moment stratégique pour les actions de l'association et nous vous y attendons nombreux.

Pour plus d'information, contactez-nous au 01 70 32 02 50 ou par mail à sharvey@asmae.fr.

Relais bénévoles en région

6 coordinatrices et coordinateurs dynamiques animent nos relais bénévoles à Rennes, Metz, Lyon, Paris, Bordeaux et Fréjus. Les bénévoles qui s'engagent au sein de ces relais mènent des actions pour faire connaître l'association, sensibiliser le grand public à notre mission en faveur de l'enfance vulnérable et collecter des fonds pour Asmae. Repas, braderies, concerts,

courses, animations de stands... il y a de nombreuses manières de se mobiliser solidairement et utilement.

Si vous souhaitez prendre contact avec un relais pour en savoir plus sur ce que fait Asmae dans votre région, contactez Stéphanie Harvey au 01 70 32 02 50 ou par mail à sharvey@asmae.fr.

Lancement des chantiers printemps/été 2016

Comme chaque année, Asmae propose des chantiers de solidarité internationale dans ses différents pays d'intervention. Immergez-vous au sein des équipes locales de nos partenaires sur des chantiers d'animation ou de construction auprès des enfants vulnérables pour un moment unique d'échanges et de partage.

Pour toutes questions, contactez-nous par téléphone au 01 70 32 02 50 ou par mail à chantiers@asmae.fr.



« Juliette, bénévole chantier de solidarité internationale en Inde »

3 questions à Mille et un repas

Depuis 2004, l'entreprise Mille et Un Repas a choisi de concrétiser son sens du partage en soutenant Asmae qui vient en aide aux enfants les plus démunis dans 8 pays. Un engagement qui paraît naturel pour une entreprise qui défend le mieux manger pour tous. En 2015, elle soutient le projet de Classes de Lecture en Inde.

Rencontre avec Ronan de Dieuleveult, Directeur Relations Extérieures, Marketing et Communication



Ronan de Dieuleveult

Vous avez choisi de soutenir en 2015 le projet de Classes de Lecture en Inde. En quoi est-ce important pour vous?

Jean-Frédéric Geolier, créateur de Mille et Un repas a aussi créé l'association 1001 enfants qui aide en France les enfants qui n'ont pas accès à l'éducation. Nous avons une action globale tournée vers l'enfance et l'éducation (éducation notamment avec Zéro Gaspil®). Nous voulions rendre plus concret notre soutien et le projet des Classes de Lecture a trouvé une résonance chez Mille et Un Repas.

Qu'apporte le partenariat à votre entreprise?

Nous sommes une entreprise riche en valeurs dans laquelle on n'entre pas par hasard. L'engagement des salariés est fort, tourné vers le don de soi. Les

collaborateurs sont moteurs et volontaires dans les actions à portée sociale. Parfois ce sont les collaborateurs qui proposent des actions de solidarité. Mille et Un repas c'est 600 collaborateurs très dispersés sur une partie du territoire qui mettent en œuvre des actions locales. Comme exemple, pour Asmae, des chefs se déplacent à Bobigny et donnent des cours collectifs de cuisine aux femmes du centre maternel. D'autres actions de solidarité telles que l'intervention de nos chefs et collaborateurs pour vendre et servir environ 5 000 bols de soupe au profit d'une association de sans-abris chaque hiver.

La fédération des collaborateurs autour d'actions solidaires se fait dans la bonne humeur, sans contraintes et de manière volontaire. Ils sont heureux de participer.

Quels sont les autres engagements de Mille et Un Repas?

Mille et Un repas est une entreprise de personnes engagées. On ne peut pas être partout et aujourd'hui, mis à part quelques actions ponctuelles, Mille et Un repas soutient 2 grandes actions, 2 associations : Asmae et le Foyer des Sans Abris à Lyon.



Retrouvez toute notre actualité sur :

www.asmae.fr • twitter.com/Asmae_ONG • dailyemotion.com/asmae-asso

[YouTube Youtube.com/Asmae](https://www.youtube.com/Asmae) - Association Soeur Emmanuelle • [Instagram.com/asmae_ong](https://www.instagram.com/asmae_ong)

[facebook.com/Asmae.Association.Soeur.Emmanuelle](https://www.facebook.com/Asmae.Association.Soeur.Emmanuelle)

association **Asmae**
Soeur Emmanuelle

Agir pour l'enfance défavorisée

Association loi 1901 - Reconnue d'Utilité Publique
Habilitation à recevoir des Legs

Immeuble Le Méliès

259-261, rue de Paris - 93100 Montreuil

Tél. : +33 (0)1 70 32 02 50 - Email : infos@asmae.fr